



BAREME HONORAIRES TTC de l'agence

Honoraires charge vendeur(s) ou acquéreur(s) précisé sur le mandat. (Comprenant les prestations de visite, de négociation et constitution du dossier avec accompagnement aux rendez-vous notaire).

Montant de la transaction (Vente)	Montant des honoraires (Montant max)
De 0€ à 30 000€	Forfait de 4 500€TTC
De 30 001€ à 100 000€	Forfait de 6 500€ TTC
De 100 001€ à 300 000€	6 % TTC
Au-dessus de 300 001€	5 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Estimation

- **Estimation gratuite : dans le cadre d'une mise en vente (avec signature d'un mandat de vente avec notre agence et signature d'une convention au moment de l'estimation).**
- **Estimation payante : 120€ TTC comprenant le déplacement, prise d'information sur le bien et établissement d'un rapport écrit.**

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF à la suite de l'Arrêté du 01.01.2017.

Barème au 19/11/2022